

HOTEL DE VILLE - Place Georges Clemenceau - 99 Rue Carnot - 89500 VILLENEUVE-SUR-YONNE

☎ 03.86.87.62.00 ✉ accueil@villeneuve-yonne.fr

Nos Réf. : PF/SJ/2024-001

Affaire suivie par : Séverine JOGUET
Directrice des Affaires Financières

☎ 03.86.87.62.07

finances@villeneuve-yonne.fr

Villeneuve-sur-Yonne, le 1^{er} octobre 2024

à

Mesdames et Messieurs les Présidents
d'associations

Objet : Dossier subventions 2025

Madame, Monsieur,

Comme chaque année et malgré la situation financière de notre commune, vous avez la possibilité de présenter une demande de subvention au titre du fonctionnement global de votre association et/ou d'un projet ou d'une action spécifique.

Dans le cadre des délais de la préparation budgétaire, il vous est demandé de :

- **Entre le 14 octobre et le 30 novembre 2024**, retirer le cerfa n° 12156*06 (demande de subvention(s)) ainsi que l'annexe 1 (fiche de présentation) sur le site de la Commune www.villeneuve-yonne.fr à la rubrique « animations et associations ». Quelques exemplaires seront disponibles à l'accueil de la mairie en cas de besoins.
- **Au plus tard le 17 janvier 2025**, déposer au service finances de la mairie (format papier) contre récépissé ou à finances@villeneuve-yonne.fr (format dématérialisé), le cerfa n° 12156*06 et l'annexe1 dûment remplis, accompagnés des pièces suivantes :
 - La composition du bureau
 - Le compte-rendu de la dernière assemblée générale
 - Le dernier compte de résultat
 - Le dernier bilan comptable
 - Le bilan d'activités 2024 et les projets d'activités 2025
 - Les résultats sportifs pour les associations concernées
 - Un relevé d'identité bancaire
 - L'attestation d'assurance

Ces délais et la complétude du dossier sont à respecter scrupuleusement car la commission vie associative n'étudiera que les dossiers complets et déposés dans les délais.

Restant à votre écoute et à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.



L'adjoint en charge de la vie associative et animations,
Philippe FERNANDÉS.